

Consultation de l'avis à publier

Attention, Cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Le service éditeur destinataire se réserve la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Département de publication : **44**
Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi
Services

AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Département de Loire-Atlantique

Correspondant : M GROSVALET Philippe , Le Président du Conseil départemental,

3, Quai Ceineray , Lieu dit CS 94109 , 44041 NANTES. Tél: **0240991000**. Fax: **0240991148**. Courriel:

contact@loire-atlantique.fr. Adresse internet: <http://www.loire-atlantique.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://marches.loire-atlantique.fr>

Activité : Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Conception et réalisation d'une oeuvre d'art dans le cadre de l'opération de construction d'un collège public à Loireauxence

Mots descripteurs :

Oeuvre d'art.

Lieu d'exécution : rue Pierre de Coubertin à Varades 44370 LOIREAUXENCE.

Caractéristiques principales :

Le Département a engagé la construction d'un nouveau collège public à Loireauxence, avec une ouverture prévue en septembre 2021. Le coût total des travaux correspondant est de 7 922 758,13 euros HT. L'intervention a pour objet la conception, la réalisation, l'acheminement et l'installation d'une oeuvre dite 1% artistique, en conformité avec le décret n° 2002-677 du 29 avril 2002 modifié, relatif à l'obligation de décoration des constructions publiques. Le montant consacré à cette commande publique est de 67 335,39 euros TTC comprenant également les taxes afférentes et les indemnités pour les candidats non retenus. Le comité artistique ouvre le champ artistique à l'ensemble des disciplines et ne préconise aucune thématique particulière. Les propositions devront être respectueuses du projet architectural et ne pas rentrer en concurrence avec lui. Le comité signale la dimension environnementale de ce collège et la proximité de la Loire. L'artiste choisi devra aussi avoir une sensibilité forte pour la conception d'une oeuvre en étroite relation avec la pédagogie développée dans les collèges et avec ses usagers. L'emplacement de l'oeuvre est ouvert dans la mesure où il ne gêne pas la circulation des collégiens, s'inscrit dans le périmètre foncier du collège et tient compte des spécificités du bâti et de ses zones d'extensions déjà définies. Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Prestations réparties en 5 phases : Conception détaillée du projet artistique, réunion de l'ensemble des moyens nécessaires à la réalisation de l'oeuvre - Réalisation du projet artistique - Installation de l'oeuvre - Médiation culturelle de l'oeuvre, action pédagogique - Participation à l'inauguration de l'oeuvre Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. .

Prestations divisées en lots :

Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

18 mois.

Cautionnement et garanties exigés :

Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix fermes. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget général du Département.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
groupement conjoint avec mandataire solidaire Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

L'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner. Le candidat pourra s'il le souhaite utiliser le formulaire DC1 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr)
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ou procédure équivalente pour les candidats étrangers
- Preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Un curriculum vitae détaillé (travaux, expositions, publications...)
- Un dossier complet comprenant une lettre de motivation pour le projet, une note indiquant les grandes intentions artistiques que l'artiste envisage prendre dans le cadre de la commande (format A4, une page R/V maxi) et un texte sur la démarche artistique de l'artiste
- Description de maximum 4 oeuvres réalisées ou projets d'oeuvres (d'importance et/ou de contexte similaire) ou tout autre moyen équivalent (parcours artistique, etc...) + un visuel distinct (une seule vue, pas de montage, pas de texte) par oeuvre ou projet d'oeuvre (format JPEG 960 px X 575 px). Le nom du fichier permettra l'identification (nom.projet.année.lieu.jpeg)
- Une garantie professionnelle ou n° d'immatriculation de l'artiste (attestation Maison des Artistes ou AGESEA, N° de SIRET, ou équivalent étranger)
- Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Critères d'attribution :

Phase offres :

- 1 - Adéquation et singularité de la démarche artistique avec le programme proposé. La proposition doit prendre en compte la force du projet architectural
- 2 - Qualité de la proposition de médiation de l'artiste vers les publics (possibilités d'appropriation et de prolongements pédagogiques par l'ensemble de la communauté, outils ...)
- 3 - Faisabilité technique dans le respect et la maîtrise du programme artistique, du calendrier de l'opération et du cadre budgétaire (en précisant les montants alloués aux honoraires de l'artiste et aux propositions de médiation)
- 4 - Qualité de la réponse en termes de longévité, de sécurité, d'entretien et de maintenance de l'oeuvre

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des candidatures :

16-12-2019 (11:00)

Délai de validité des offres :

150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un

programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format XAdES, CAdES ou PAdES. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, la signature doit être une signature avancée reposant sur un certificat qualifié, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eIDAS). Toutefois, les certificats de signature de type RGS demeurent valables jusqu'à leur expiration. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie électronique à l'adresse électronique suivante : <https://marches.loire-atlantique.fr> Les documents indiqués ci-dessous ne sont pas disponibles par voie électronique : Chaque candidat pourra télécharger le dossier de consultation sur le site du Département, sans s'identifier. Néanmoins, s'il souhaite être informé des modifications qui pourraient être apportées au dossier de consultation il lui est conseillé de fournir une adresse mail valide et usuelle avant le téléchargement ou lors de son inscription sur le site. Par ailleurs, dans la mesure où cette adresse pourra servir dans le cadre de négociations si elles sont prévues au présent règlement de la consultation et pour lui adresser les courriers de notification dématérialisés, il lui est donc conseillé d'indiquer une adresse mail qu'il consulte régulièrement Ils peuvent être demandés à l'adresse d'obtention des documents mentionnée dans le présent avis. Nombre envisagé de candidats admis à présenter une offre : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats pour la phase de sélection des candidats admis à concourir :

- 1 -Motivation de l'artiste pour ce projet spécifique d'établissement d'enseignement public à Loireauxence ;
- 2 - Références du candidat dans le domaine artistique retenu ou tout autre moyen permettant d'accréditer la capacité du candidat à travailler dans une démarche de création contemporaine en dialogue avec l'environnement du site.

Aucune thématique n'est imposée. Le comité artistique retient que l'intervention artistique est susceptible d'adopter plusieurs formes dans la mesure où elles sont visibles par l'ensemble des élèves Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes 6 allée de l'Île Gloriette BP 24111 44041 NANTES CEDEX 1 Tél : 02 40 99 46 00 Télécopie : 02 40 99 46 58 Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes 6 allée de l'Île Gloriette BP 24111 44041 NANTES CEDEX 1 Tél : 02 40 99 46 00 Télécopie : 02 40 99 46 58 Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr/> Organe chargé des procédures de médiation : Comité de règlement amiable 22 Mail Pablo Picasso 44042 Nantes CEDEX 01 Tél : 02 53 46 79 83 Télécopie : 02 53 46 79 79 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Numéro de la consultation : J393RD

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

08-11-2019

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Adresse internet: <https://marches.loire-atlantique.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet: <https://marches.loire-atlantique.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet: <https://marches.loire-atlantique.fr>

Éléments non publiés :

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion : **J393RD**

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE 3 Ceineray , 44041 NANTES

Siret : 22440002800011

Classe de profil : Département.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site internet destinataire de l'envoi : 16-12-2019.